APPEL DE CANDIDATURES
INTERNE-EXTERNE

DIRECTEUR ADJOINT

POSTE CADRE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
PERMANENT, TEMPS PLEIN

DATE LIMITE	N^0 CONCOURS	DÉBUT DE L'EMPLOI
PROLONGATION – 3 NOVEMBRE 2023	ACVSAD-2023-870	DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics, le directeur adjoint planifie, dirige, coordonne et contrôle les activités et les ressources nécessaires à la réalisation des travaux de construction, des études spécifiques de la mise à jour des plans directeurs et du plan d'intervention ainsi que l'ensemble des mandats techniques de la Ville.

Notamment, il supervise, coordonne ou effectue la préparation des cahiers de charges, plans et devis, les estimations budgétaires, les échéanciers, les demandes de subvention, le processus d'appel d'offres et la surveillance des chantiers en vue du respect des clauses contractuelles et des exigences techniques. Il est également responsable de coordonner, de superviser et d'évaluer le travail du personnel sous sa responsabilité, ainsi que d'effectuer le suivi du budget de son secteur. De plus, il représente la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures auprès des différents intervenants relié à son domaine d'activités.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Planifie, dirige, coordonne et contrôle les activités et les ressources nécessaires à la réalisation des travaux de construction, des études spécifiques, de la mise à jour des plans directeurs et du plan d'intervention ainsi que l'ensemble des mandats techniques de la Ville
- Supervise, coordonne ou effectue la préparation des cahiers de charges, plans et devis, les estimations budgétaires, les échéanciers, les demandes de subvention, le processus d'appel d'offres et la surveillance des chantiers en vue du respect des clauses contractuelles et des exigences techniques
- Assume la responsabilité et la gestion de l'équipe technique (ingénierie) du service et prend en charge la vision et le développement de celle-ci. Coordonne, supervise et évalue le travail du personnel sous sa responsabilité
- Supervise l'équipe technique (ingénierie) dans la gestion des contrats majeurs du service (entretien de l'éclairage, collecte des matières résiduelles, vidange des fosses septiques, marquage routier, etc.)
- Participe à la gestion de l'équipe des opérations du service et prend en charge le volet technique (ingénierie) des travaux, des pratiques liées aux entretiens, des requêtes techniques et de tout ce qui concerne l'ingénierie civile. Agit également à titre d'ingénieur concepteur pour l'équipe des opérations
- Effectue le suivi du budget de son secteur et assure la planification stratégique et la réalisation des projets d'infrastructures de la Ville via le plan quinquennal d'immobilisation (PQI)
- Agit comme responsable du volet technique (ingénierie) du service tout en assumant un rôle d'expert-conseil en génie civil pour les autres services de la Ville (urbanisme, greffe, bâtiments parcs et espaces verts)
- Relève les problématiques existantes et futures liées aux infrastructures municipales de la Ville et assure la prise en charge, la planification et la correction de celles-ci
- Planifie et assure la réalisation du calendrier des appels d'offres pour toutes les activités d'ingénieries et les opérations du service
- Assure la planification (gestion des actifs) de l'ensemble des infrastructures municipales de la Ville
- Planifie et participe à la réalisation des dossiers complexes de la Ville (ex. : Lac St-Augustin, dossiers géotechniques, dossiers environnementaux, dossiers avec les partenaires externes et les RTU, etc.)
- Agit comme remplaçant du directeur du service, lorsque nécessaire
- Représente la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures auprès des différents intervenants reliés à son domaine d'activités

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination

COMPÉTENCES REQUISES

- Maitriser les lois régissant les villes, les règlements municipaux, notamment en ce qui a trait à la gestion contractuelle
- Être familier avec la gestion municipale dans un contexte d'agglomération (un atout)
- Posséder un bon leadership au sein d'une équipe
- Savoir planifier, organiser et réaliser plusieurs projets simultanément avec rigueur, suivant les meilleures pratiques reconnues en matière de gestion de projets
- Habileté à gérer les ressources humaines, matérielles et financières de son secteur d'activité;
- Maîtrise des outils informatiques : la suite Microsoft Office, SharePoint, le logiciel de comptabilité PG Solutions (un atout)
- Connaissance du milieu municipal et syndical

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat en génie civil et/ou expérience ou formation équivalente préférablement dans le milieu municipal jumelé à cinq ans d'expérience dans les domaines de la voirie et des travaux publics
- Expérience pertinente minimale de cinq ans dans un poste de gestion
- Être membre d'un ordre professionnel pertinent au poste (un atout)

APPEL DE CANDIDATURES
INTERNE-EXTERNE

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon le guide des conditions de travail des employés-cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. L'échelle salariale cadre de niveau 6 se situe entre 82 166,16$ à 114 119,67 $ ***taux en vigueur le 31 décembre 2022, sera ajusté à l'adoption du prochain guide des employés cadres professionnels, le cas échéant***
- Horaire de travail de jour, 35 h / semaine
- Lieu de travail habituel : Hôtel de Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Vacances annuelles 15 jours après 1 an (ou au prorata du nombre de mois en poste)
- Régime retraite collectif, part de l'employeur de 9 % et part de l'employé jusqu'à 9%
- Assurances collectives payées par l'employeur à 100 % dès l'entrée en fonction
- Banque de six (6) jours de congés maladie (payables si non-utilisés)
- 13 jours fériés
- Accès au Programme d'Aide aux Employés et à leur Famille (P.A.E.F.)
- Stationnement gratuit
- Accès gratuit aux installations sportives et bibliothèque

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, **au plus tard le 3 novembre 2023-PROLONGATION** par courriel ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2023-870
Service des ressources humaines
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
rh@VSAD.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.